

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

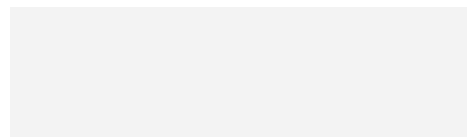
## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2013 DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le trésorier de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield déposera le rapport financier et le rapport du vérificateur externe transmis en vertu de l'article 108.3 de la *Loi sur les cités et villes*, (L.R.Q., chapitre C-19), concernant l'exercice financier terminé le 31 décembre 2013, pour la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, lors de la séance du conseil municipal qui aura lieu le mardi 17 juin 2014, à 19 heures, en la salle du conseil située au 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville de Salaberry-de-Valleyfield, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 5 juin 2014.



Alain Gagnon, MAP, OMA  
Greffier